

Politique régionale en faveur de la vie associative : Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Séance plénière du 6 avril 2017

Une initiative bienvenue en faveur du maintien et du développement de l'emploi associatif dans les territoires de Nouvelle Aquitaine.

Le CESER souligne que la délibération proposée s'inscrit dans le prolongement direct du règlement d'intervention sur la vie associative adopté en février dernier par l'exécutif régional.

Il insiste sur l'**enjeu du maintien et du développement de l'emploi associatif** et souligne le grand intérêt du DLA à cet effet. En cela, l'initiative prise par le Conseil régional de participer à ce dispositif au côté de l'État (DIRECCTE) et de la Caisse des Dépôts recueille un avis très favorable.

Un dispositif largement apprécié par les associations

Le CESER rappelle que le dispositif local d'accompagnement fut créé en 2002 afin notamment de consolider les Emplois Jeunes mobilisés dans le milieu associatif. Sur la période 2015-2016, le DLA a permis l'accompagnement de plus de 900 structures, la réalisation de 585 diagnostics partagés et près de 500 expertises (dont 38 % collectives et 62 % individuelles) en Nouvelle Aquitaine.

Le CESER appelle le Conseil régional à la vigilance afin que ce dispositif reste fléché vers la création, le développement et l'amélioration de la qualité de l'emploi associatif. Il l'invite aussi à favoriser, d'une part, une meilleure articulation entre les DLA départementaux et le DLA régional, d'autre part à renforcer par son intervention les DLA collectifs, par filière ou par territoires.

Enfin, le CESER souhaite que le Mouvement Associatif soit étroitement associé aux instances de gouvernance de ce dispositif.

Proposition de la commission 7 « Vie sociale, culture & citoyenneté »
Président : Manuel DIAS VAZ ; Rapporteuse : Éliane FOSSÉ

Vote sur l'avis du CESER

« Politique régionale en faveur de la vie associative : Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) »

196 votants

Adopté à l'unanimité

Jean-Pierre LIMOUSIN

Président du CESER de Nouvelle-Aquitaine